

Séance du vendredi 28 février 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 21/02/2020

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Daniëlle LACOMBE

L'an deux mille vingt et le vingt-huit février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Pierre BOUCHISSE, Bernard BIOT

Représentés:

Absents: Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Marie Lyse DUNION, Cyril CARRIERE

Objet: Création d'un PEC - Services techniques - 2020_009

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il souhaite lancer une procédure de conventionnement pour l'embauche d'un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC). Il rejoindrait le personnel des services techniques pour les seconder dans leur tâches quotidiennes (entretien voirie / bâtiment / espaces verts / véhicules / déneigement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de créer un contrat « Parcours Emploi Compétences » pour une durée de 9 mois à temps plein.
- décide de confier la gestion administrative de cette mesure et la mise en œuvre de la convention aux services de la Mission Locale (Aurillac) ;
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la création de ce contrat.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 9/03/2020
et publication ou notification du 16/03/2020

Le Maire,
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL
09 MARS 2020
BUREAU DU COURRIER